

Terrorisme ZAD : le mythe attaqué à l'explosif



C'est l'article qu'on aurait voulu ne jamais écrire. Cette agression violente met à mal la solidarité de la Zad de Notre-Dame-des-Landes.

Allongé sous son duvet, dans sa caravane sans chauffage, Vic*, la main bandée, demande qu'on lui roule une cigarette : « *J'ai plus ou moins réussi à couper du pain ce midi, mais d'une seule main, c'est pas évident* ». Il y a quelques mois, le 18 octobre 2022, un explosif bricolé lui a arraché la main. Apparemment une grenade de gendarme, non explosée lors de l'assaut à la Zad en 2018, déposée dans sa caravane par son voisin qui élève volaille et cochons et vit dans une maison à 200 m de là, au cœur de l'ex-zone à défendre. La caravane est en bord de haie d'une parcelle concédée par l'État à l'agresseur, appelons-le Conrad*. Il reconnaît les faits mais parle de « *pétard polonais, le genre qu'on commande sur internet* ». Peu importe, puisque l'explosif posé délibérément a arraché une main.

« *J'ai croisé son regard hyper noir, puis son bras a disparu de ma caravane, raconte Vic. J'ai fait cinq pas dehors pour balancer le truc dans le champ et blam ! J'ai vu mes jambes passer par dessus moi. Avant de voir le sang. Je l'ai entendu lever le bras en gueulant "C'est pour la poule !" Et aussi me dire de lâcher le truc...* » Trop tard. La poule ? « *On sait comment ici les animaux participent des stratégies d'occupation du territoire et d'élimination des opposant.es, en vue de l'appropriation de ces terres gagnées par la lutte* », note une déclaration lue dans une des assemblées, début novembre. Son lieu de vie envahi par les gallinacés de Conrad, Vic, excédé, a effectivement tué une poule. « *J'avais jamais tué un animal, c'était le pire matin de ma vie* ». Le pire était à venir. La grenade et la main en sang, l'intérieur brisé en petits morceaux. Pouce, index, et la moitié du majeur arrachés. Des éclats d'explosif dans les jambes. Évacué par les pompiers, il passe un mois à l'hosto avant de revenir sur la Zad, qu'il habite depuis 2018. Rares sont celles et ceux qui sont venus voir comment il allait. Le vocabulaire tend à minimiser la gravité des faits : on parle d'« *accident* », de « *conflit* », de « *pétard* », pas d'agression à l'explosif.

« Rien si ce n'est qu'il parte »

« *Si ça avait été le contraire, si c'est moi qui avais commis ça, il aurait fallu que je sois protégé, ils seraient venus avec des bâtons, ambiance chasse à l'homme...* », dit Vic, qui ne souhaite pas que son agresseur aille en taule : « *Les avocats pourraient s'arranger. Après, bien sûr, il y a la décision du juge... Je ne suis pas pour qu'on mette les gens en cage. Mais je veux plus le croiser ici.* » À la première des trois assemblées de la Zad traitant du sujet, Conrad dit regretter son geste et vouloir entrer en réparation, selon les demandes de sa victime. Pour Vic, c'est clair : « *Je n'attends rien, si ce n'est qu'il parte* ». Ces assemblées envisagent l'exclusion, certains demandant juste que l'agresseur soit « *soigné et désarmé* » en lui accordant de rester sur place... Rien n'est sorti du « *groupe de suivi* » constitué. Une de ces assemblées a bien opté, presque à l'unanimité, pour une interdiction de séjour sur la zone, mais deux voix contre, dont celle de sa compagne, ont annulé le « *vote indicatif* », le consensus, donc l'unanimité après discussion. Face à la violence, l'absence de décision revient à octroyer l'impunité. On fera le ménage une autre fois. Mais on déblatère toujours sur les rapports de domination au coin du poêle à bois.

« On sent la trouille de prendre des décisions, avec l'envie de ne pas revivre les déchirements passés, lors de l'offensive militaire en 2018 après l'abandon du projet, entre ceux jouant la normalisation et ceux qui ont refusé de composer avec l'État. Mais ne pas prendre parti, c'est protéger l'agresseur », explique un des rares soutiens à Vic. « On est 200 sur la Zad, et pas que des gens qui bossent ou louent des terres à l'État. » Certains y lisent la domination d'un groupe, une vingtaine de personnes, sur les sans-voix, les « shlags », pirates ou « arrachés », selon les dénominations.

Pas de bois, pas d lumière

D'un côté, un groupe de stratèges, militants hyper actifs, omniprésents, souvent porteurs d'activités agricoles validées par l'État. De l'autre, les pirates, conscients de subir une certaine domination de classe**, vus comme des parias. De fait, ce sont les plus pauvres et les plus antiautoritaires, vivant dans des caravanes et cabanes précaires, souvent sans électricité, sans chauffage. Entre les deux, une masse de zadistes dit « modérés » qui condamnent l'agression mais sans plus, sans solidarité active avec la victime. Quand Vic et ses proches demandent qu'on le dépanne de bois pour se chauffer l'hiver, les réponses se font évasives : tout a déjà été distribué ; priorité aux gens qui participent aux chantiers...

Les voisins de l'Amabazada coupent même le raccordement à l'électricité. « On nous traite de parasites, de colons, on veut nous dégoûter, pour qu'on parte. Conrad n'a sans doute pas voulu tuer Vic mais juste lui foutre la peur de sa vie, pour qu'il dégage de lui-même », note un de ces « arrachés » qui ajoute : « Lutter contre le capitalisme, c'est motivant, mais quand il faut batailler entre nous contre ceux qui devraient être nos camarades, ça épuise. » La cagnotte en ligne*** pour contribuer aux frais médicaux de celui qui est désormais handicapé à vie n'a collecté que 420 € auprès de 14 participants...

Zadistes notabilisés

Certains dénoncent ce groupe dominant pour son quasi esprit de propriété, du fait d'avoir signé une convention avec l'État et de gérer les terres. Comme Conrad qui tolère cabanes et caravanes à la lisière de « ses » terres, l'ancienneté lui arrogeant une légitimité, comme un notable sur la zone. « Faudrait pas oublier qu'il y a cinq ans, on était tous squatters. » « Sans les convention passées avec l'État, aujourd'hui, il n'y aurait plus personne du tout », rétorque un tenant de la normalisation. Oubliés, les proclamations sur la finesse tactique de la phase de régularisation, et le discours sur « Le manteau n'est pas le corps », qui prétendait que négocier des autorisations individuelles d'occupation n'était qu'un habillage pour la préfecture, les usages solidaires et collectifs primant, maintenant une subtil tissage de liens croisés entre tous les projets sans se soucier des injonctions de l'État. « Au final, ce sont les soi-disant bons élèves, ceux qui ont passé un accord avec l'État pour se partager la zone qui, pour protéger ce qu'ils considèrent comme leur appartenant, s'en prennent à ceux qui n'ont rien », pointe la déclaration lue en assemblée.

« C'est une histoire lamentable, la guerre entre pauvres », préfère dire un zadiste voisin qui commence par dénigrer la victime : « Il n'a jamais rien fait de collectif. Jamais vu avec une truie ou une bêche. C'est un squatter, il nourrit les chats de croquettes... Conrad, il voulait juste se venger de la poule en tuant un de ses chats. Il lui a dit de lâcher la grenade. Trop tard. »

Un autre zadiste ne cache pas sa gêne mais ne s'inquiète que de l'agresseur : « Euh c'est compliqué. Il risque gros devant la justice, qui peut être plus vénère que la Zad. » Plus de quatre mois après, la zad fière de son fonctionnement collectif n'a rien décidé quant à la présence de l'agresseur. « C'est... c'est en cours. Et personnellement, je n'ai pas d'avis sur la question... ». Il y aurait comme des sujets explosifs...

Zadig Revolterre

* Prénom modifié.

** Un texte collectif de 2013, « À propos du mépris de classe sur la ZAD », est encore lisible sur le net.

*** leetchi.com/c/pour-notre-ami-mutile-sur-la-zad.